

# RECUEIL DE BONNES PRATIQUES

---



## Table des matières

- Introduction .....3
- Marché public d'optimisation de la gestion des équipements d'éclairage public du réseau structurant de la wallonie par la conclusion d'un contrat ppp de conception, de modernisation, de financement, de gestion et de maintenance avec un partenaire privé .....5
- Marchés publics de fournitures relatifs au catering pour les réunions organisées en journée s'inscrivant dans un démarche de développement durable .....8
- Marché public de travaux « seine-escaut-est – haut-escaut – modernisation de la traversée de tournai » .....10

## Introduction

### Prix wallon du marché public le plus responsable

Le 23 octobre 2019 a eu lieu la seconde édition du Prix wallon du marché public le plus responsable. Ce prix a pour vocation de récompenser et de mettre à l'honneur les pouvoirs adjudicateurs qui ont adopté une démarche d'achats publics responsables, et ainsi de créer une émulation auprès des organisations publiques.



À l'occasion de cette seconde édition, le jury a remis le prix du marché public le plus responsable qui sera présenté dans ce recueil, avec une série d'autres bonnes pratiques.

### C'est quoi un achat public responsable ?

Un achat public responsable (ou durable) est un achat, effectué par un pouvoir public qui **intègre des préoccupations non seulement économiques (« payer le moins cher »), mais aussi sociales, éthiques et environnementales**. Il s'agit de penser autrement la consommation publique, en tenant compte du besoin fonctionnel, de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes et du cycle de vie du produit ou de la prestation.

L'objectif est d'utiliser la consommation publique comme levier pour contribuer à relever de grands défis sociétaux : la réduction du chômage, la réduction de la pollution, la lutte contre les changements climatiques, la lutte contre le dumping social, etc. Les acheteurs maximisent ainsi l'impact de chaque euro d'argent public dépensé.

### Pourquoi adopter une démarche d'achat public responsable ?

Adopter aujourd'hui une démarche d'achat public responsable est en effet essentiel :

- **pour des raisons sociales**, car l'insertion de clauses sociales et éthiques permet de favoriser l'insertion professionnelle, de lutter contre le dumping social, de favoriser des conditions de travail décentes, etc. ;
- **pour des raisons environnementales**, car l'insertion de clauses environnementales dans les marchés permet de lutter contre les changements

climatiques, de protéger la biodiversité et de lutter contre diverses pollutions environnementales ;

- **mais aussi pour des raisons économiques**, car en étant au plus près du besoin, en prenant en compte tout le cycle de vie d'un produit, en incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources, des économies « intelligentes » peuvent être réalisées.

### Outils à la disposition des pouvoirs adjudicateurs

La Wallonie s'est engagée depuis plusieurs années à promouvoir des achats plus responsables sur les plans économique, social, éthique et environnemental notamment en adoptant un deuxième Plan d'actions achats publics responsables en 2017.

Dans ce cadre-là, la Région wallonne met à disposition des pouvoirs adjudicateurs une série d'outils.

#### 1. Des outils transversaux

- **Un helpdesk** ([marchespublics.responsables@spw.wallonie.be](mailto:marchespublics.responsables@spw.wallonie.be)) que vous pouvez contacter à tout moment de la procédure de vos marchés publics afin d'obtenir des conseils personnalisés ;
- **Une note de cadrage juridique** qui synthétise l'ensemble des possibilités juridiques relatives à l'insertion des clauses éthiques, environnementales et sociales ;
- **Un guide des prix anormalement bas** qui propose une méthodologie de gestion du processus de vérification des prix au stade de l'attribution du marché, ainsi que divers conseils et outils visant à faciliter cette gestion. Il concerne tous les secteurs, tous les types de marchés (travaux, fournitures et services) et tous les modes de passation y compris les procédures avec négociation ;
- **Une charte pour des achats publics responsables** qui permet aux pouvoirs publics de s'engager dans une démarche d'amélioration continue en faveur des achats publics responsables ;
- **Un réseau des acheteurs publics responsables** qui vous permet d'échanger ainsi que de découvrir les bonnes pratiques en matière d'achats publics responsables.

#### 2. Des outils thématiques - travaux

- **3 guides spécifiques pour l'insertion de clauses sociales** : le guide clause sociale flexible,

le guide clause sociale de formation et le guide réservation de marché. Il existe également des facilitateurs clauses sociales pour vous aider ;

- **Un guide anti-dumping** qui vous aide à lutter contre le dumping social dans vos marchés de travaux;
- Un guide de clauses environnementales et éthiques relatives aux **pierres naturelles**.

### 3. Des outils thématiques - services et fournitures

- Des clauses types pour les marchés **alimentaires** sont en cours de rédaction;

### 4. Des outils thématiques - accès des PME

- Le guide des marchés publics à destination des PME;
- Un Helpdesk à destination des PME;
- Organisation de rencontres entre Pouvoirs adjudicateurs et TPME.

Tous ces outils sont disponibles sur le portail des marchés publics et sur le site du développement durable en Wallonie. L'Union européenne développe également des critères environnementaux pour certaines catégories de produits et services disponibles sur le site suivant : [http://ec.europa.eu/environment/gpp/eu\\_gpp\\_criteria\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/gpp/eu_gpp_criteria_en.htm)

# MARCHÉ PUBLIC D'OPTIMISATION DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU RÉSEAU STRUCTURANT DE LA WALLONIE PAR LA CONCLUSION D'UN CONTRAT PPP DE CONCEPTION, DE MODERNISATION, DE FINANCEMENT, DE GESTION ET DE MAINTENANCE AVEC UN PARTENAIRE PRIVÉ

Prix du marché public le plus responsable 2019

Service Public de Wallonie – Wallonie Infrastructures  
(Pour le compte de la SOFICO)

## Le contexte

La SOFICO, Société régionale wallonne de financement complémentaire des infrastructures, est une personne morale de droit public. La SOFICO est notamment chargée du financement de la réalisation, de l'entretien et de l'exploitation de chaînons manquants sur les axes transeuropéens routiers et fluviaux wallons. Elle est également chargée de la mise à disposition des usagers du réseau routier structurant de la Wallonie (financement, réalisation, entretien du réseau et de ses dépendances ainsi que son exploitation).

Il fallait optimiser les équipements d'éclairage public du réseau et c'est dans ce cadre qu'est intervenu ce marché.

## Les objectifs du marché

Le marché est lancé par la SOFICO pour mettre en œuvre le « Plan Lumière 4.0 » de la Wallonie, sous la forme d'un contrat PPP d'une durée de 20 ans. Ce plan vise à un éclairage intelligent sur les autoroutes et les principales routes wallonnes.

## Les critères utilisés

### L'objet du marché

L'objet du marché mentionne qu'il s'agit d'optimiser la gestion des équipements d'éclairage public du réseau structurant par la conclusion d'un marché à performances (PPP). L'avis de marché précise que :

- le contrat PPP comporte des objectifs de performance, entre autres, sur les consommations énergétiques ;
- les prestations du marché concernent notamment la conception et la mise en œuvre d'un système d'éclairage intelligent, pourvu de dispositifs visant à économiser l'énergie, dont l'intensité devra être modulable (« dimmage ») selon les circonstances contextuelles telles que par exemple :
  - le trafic,
  - l'heure,
  - les conditions météorologiques,
  - la présence de chantiers,
  - ou encore l'accidentologie.
- le marché comprendra également des exigences destinées à assurer la mise en œuvre d'une politique d'achat durable.

Des clauses environnementales, sociales et/ou éthiques seront définies à cet effet dans les documents de marché.

## Les critères de sélection des candidats

Les conditions de participation reprises dans l'avis de marché indiquent :

- Les candidats doivent démontrer qu'ils disposent d'une expérience suffisante notamment dans le domaine de la modernisation d'un réseau d'éclairage public existant avec des résultats probants notamment en termes de qualité de service et de performances énergétiques.
- Les candidats doivent joindre à leur demande de participation une note dans laquelle ils exposent dans quelle mesure, comment et pourquoi les références présentées dans leur candidature ainsi que leur structure et leur organisation démontrent leur parfaite capacité et leur pertinence à rencontrer chacun des enjeux du marché décrits dans l'avis de marché.

## Les critères d'attribution

Parmi les critères d'attribution du marché, figurent entre autres :

- la concordance entre les objectifs d'économies d'énergie et la qualité des flux lumineux à respecter ;
- le caractère innovant et/ou créatif des solutions proposées pour favoriser l'efficacité énergétique ;
- les consommations d'énergie calculées en kWh ;
- la gestion énergétique : la méthodologie proposée
  - pour mesurer les consommations avant et après travaux de modernisation ;
  - de vérification et de gestion des factures et consommations relatives à l'éclairage ;
- le bien-être au travail, la sécurité, chantier propre (optimisation du traitement des déchets et du recyclage au regard du développement durable) ;
- les performances en termes de formation et le volume de marché sous-traité à des entreprises d'insertion socioprofessionnelle ;
- la biodiversité : approche permettant d'identifier des zones sensibles et intégration de la biodiversité dans les solutions proposées.

## Les critères d'exécution

L'exécution du marché prescrit notamment :

- Les performances énergétiques (réduction et maîtrise des puissances installées et des consommations d'énergie – protocole pour le suivi des performances énergétiques) ;
- Une assistance du prestataire à la gestion de l'énergie ;
- La stratégie de développement durable (économies d'énergie, gestion des déchets, réduction et maîtrise des nuisances, clauses environnementales portant sur une évaluation appropriée des incidences).

## Les résultats et impacts durables

A ce stade, les impacts sont encore peu visibles étant donné que la phase de modernisation de l'éclairage n'a pas encore commencée. Toutefois, les impacts durables visés sont ambitieux :

### Au niveau énergétique et environnemental :

- Le marché vise le remplacement de plus de 100 000 luminaires le long des routes avec un objectif d'économie d'énergie de 69%, soit de 65 GWh à 21 GWh par an !
- A la fin de la période de modernisation, l'éclairage routier s'adaptera également au trafic en opérant une gradation de l'intensité, générant ainsi des économies d'énergie additionnelles.
- Dans les zones Natura 2000, la température de couleur de l'éclairage sera de 2700°K pour respecter le développement de la faune et de la flore locale, ainsi que pour garantir la protection d'espèces protégées comme la barbastelle.

### Au niveau social :

- L'adjudicataire retenu s'est engagé à fournir 100 000 heures de formation et de réserver 5% du volume total du marché aux entreprises d'économie sociale d'insertion.
- L'adjudicataire a également adhéré à la charte contre le dumping social.

## Les enseignements de la SOFICO

Pour la **préparation de ce marché (2012-2017)**, une étude a été lancée en 2012 pour :

- envisager différents scénarios ;
- analyser la modernisation du parc sur différentes durées (15, 20 ou 25 ans) ;
- envisager une analyse du coût global sur toute la durée du contrat ;
- optimiser les scénarios d'économies d'énergie.

Dès le début du marché, la démarche s'est voulue globale, en :

- intégrant les clauses environnementales et sociales inspirées de la note du Gouvernement wallon ;
- en invitant le prestataire à réunir un comité d'utilisateurs destinés à vivre tout au long du marché ;
- veillant à mettre en place en suivi régulier de l'ensemble des conditions d'exécution du marché.

Le travail de préparation particulièrement important sur ce marché a permis de porter ses fruits.

Ce marché se veut **innovant** par sa durée (20 ans) ce qui permet de prendre en compte un cycle complet de vie des équipements d'éclairage, mais également de l'ensemble des aspects de maintenance et de consommations.

Le juste équilibre entre les critères techniques (60%) et financier (40%) ont permis aux entreprises de se montrer innovantes et imaginatives pour ne pas uniquement se battre sur un prix. Cet équilibre a poussé l'entreprise à choisir du matériel de qualité, européen et durable pour minimiser ses coûts d'entretien et atteindre les meilleures performances sans sacrifier la qualité.

La vérification des performances techniques semble aujourd'hui complexe et chronophage. Ce travail de suivi doit encore trouver sa vitesse de croisière, notamment par la mise en place de procédure avec des administrations pour la vérification des clauses sociales.

## Contacts

### **Cornet Denis**

Service Public de Wallonie (Pour le compte de la SOFICO)

[denis.cornet@spw.wallonie.be](mailto:denis.cornet@spw.wallonie.be)

# MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES RELATIFS AU CATERING POUR LES RÉUNIONS ORGANISÉES EN JOURNÉE S'INSCRIVANT DANS UN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prix du marché public le plus responsable 2019

Service Public de Wallonie – Secrétariat général

## Le contexte

Le Secrétariat général du Service Public de Wallonie a souhaité revoir le marché de catering des réunions organisées durant la journée par les différents services du Secrétariat général. Ce marché public, d'une durée d'un an reconductible, s'est d'emblée inscrit dans une volonté d'allier les exigences sociales, environnementales, économiques et éthiques, le respect des règles juridiques en matière de marché public et le retour d'expérience des usagers.

## Les objectifs du marché

Le marché a pour objet la livraison de petits-déjeuners, viennoiseries, sandwiches garnis, potages, assiettes froides ou desserts, lors de réunions organisées durant la journée par les différents services du Secrétariat général du Service Public de Wallonie. A titre indicatif, le pouvoir adjudicateur indique que le nombre de commandes estimées tourne autour de 1 à 2 par semaine pour 5 à 100 personnes.

## Les critères utilisés

### L'objet du marché

D'emblée, le Service Public de Wallonie inscrit ce marché de fourniture dans une démarche de développement durable conformément à la circulaire du 28 novembre 2013 relative à la mise en place d'une politique d'achats durables pour les pouvoirs adjudicateurs régionaux wallons. En outre, il précise poursuivre une politique d'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi.

### Les critères de sélection des candidats

Outre la capacité technique du fournisseur à assurer les fournitures demandées, le pouvoir adjudicateur attire l'attention du fournisseur sur :

- la possibilité de fournir des certificats de contrôle de qualité ;
- la capacité à fournir au moins 50% de sandwiches végétariens - 50% de produits issus de l'agriculture biologique - 75% de fruits et légumes de saison. Le fournisseur s'engage à fournir un rapport trimestriel reprenant les ingrédients utilisés et leur origine.
- l'étiquetage et les emballages : la capacité à ne pas utiliser d'éléments plastiques jetables, de vaisselle en plastique à usage unique, de contenants en plastique pour les potages chauds.

### Les critères d'attribution

Outre les critères de prix moyens des différentes fournitures demandées, le pouvoir adjudicateur attribue :

Description	Poids
Utilisation de produits issus de l'agriculture biologique dans la confection des sandwiches et/ou des assiettes froides	10 points
Utilisation de fruits et légumes de saison dans les garnitures à chaque commande	15 points
Recours à la mobilité douce pour les livraisons	5 points

## Les critères d'exécution

Les clauses techniques prévoient de la variété dans les assortiments proposés. En outre, 50% des sandwiches proposés pour chaque commande seront végétariens. Le calendrier des fruits et légumes de saison réalisés par l'APAQ-W sera respecté pour 75% des ingrédients.

Concernant les emballages, les contenants en plastique, les éléments en plastiques jetables ou usage unique sont proscrits. Les couverts et la vaisselle doivent être réutilisables. Les serviettes de service doivent être en papier recyclé ou en papier issu de forêts gérées durablement (label FSC, PEFC ou tout autre mode de preuve équivalent).

Les livraisons favorisent la mobilité douce (voir critères d'attribution).

## Les résultats et impacts durables

L'intention du marché est bien de prendre en compte les aspects environnementaux (légumes et fruits de saison issus de l'agriculture biologique, emballage, mobilité douce, etc.) et sociaux, dans la mesure où un lot a été réservé aux entreprises d'économie sociale.

Les sondages informels réalisés montrent que les fournisseurs respectent les exigences posées par le cahier des charges. On note même que les fournitures sont aujourd'hui livrées à vélo cargo ! Les usagers semblent apprécier la qualité de ce qui est proposé et répercutent même certains choix dans leur vie quotidienne.

## Les enseignements

La réalisation de ce marché a démontré que concilier les règles sur les marchés publics (les règles en matière de concurrence notamment) et les exigences sociales et environnementales pour un coût acceptable est faisable. Cela a été rendu possible par une bonne préparation du marché : une concertation avec des juristes et des agents maîtrisant les aspects sociaux et environnementaux, un sondage auprès des usagers ainsi qu'une communication claire des intentions vers les fournisseurs potentiels.

Les changements observés sont tangibles.

## Contacts

**François Bauduin**

Service Public de Wallonie – Secrétariat général

[francois.bauduin@spw.wallonie.be](mailto:francois.bauduin@spw.wallonie.be)

# MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX « SEINE-ESCAUT-EST – HAUT-ESCAUT – MODERNISATION DE LA TRAVERSÉE DE TOURNAI »

Prix du marché public le plus responsable 2019

Service Public de Wallonie – Mobilité & Infrastructures

## Contexte

Ce marché s'inscrit dans le cadre du Réseau transeuropéen de transport et via un co-financement Europe-Wallonie « Projet Seine-Escaut-Est ». Il vise à moderniser les voies navigables intérieures en Wallonie par la levée de goulets d'étranglement sur l'Escaut dans sa traversée de Tournai pour des péniches de 2000 tonnes.

Ces travaux permettront d'optimiser l'utilisation de la voie navigable pour le transport de marchandises et d'augmenter le tonnage transporté sur le Haut-Escaut.

## Critères utilisés

Dans ce marché, la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et éthiques se traduit principalement par la prise en compte des émissions de CO2 dans les critères d'attribution et le suivi de l'exécution.

## L'objet du marché

Le marché vise à faciliter la navigation fluviale sur l'Escaut dans la traversée de Tournai. Sans être mentionné tel quel dans l'objet, le marché vise la promotion des voies navigables dans le transport des indivisibles, conteneurs et vrac. Au final, il stimule un report modal d'une partie de la charge transportée par route vers le fluvial.

## Les critères d'attribution

Des critères d'attribution relatifs aux émissions de CO2 ont été développés par le service responsable de la gestion des infrastructures hydrauliques du Service Public de Wallonie. Le critère est composé de 3 sous-critères :

1. Le calcul des émissions de CO2 nécessaire pour la mise en place et la réalisation du chantier (déplacements du personnel mais aussi les déplacements relatifs au transport d'équipement ainsi que l'évacuation des déchets) ;
2. Le calcul des émissions de CO2 pour la livraison des matières premières principales ;
3. Les actions prises par les fournisseurs des matières premières afin de limiter, de réduire et/ou de compenser ses émissions de CO2. En outre, les mesures de protection environnementales prises par l'adjudicataire lors de l'exécution du chantier (au-delà des émissions CO2) sont également prises en compte dans un 4ème critère d'attribution spécifique.

## Les critères d'exécution

Le pouvoir adjudicateur vérifie que les réductions d'émissions de CO2 annoncées dans l'offre sont conformes à la réalité. Une application a été développée pour faciliter le contrôle des émissions liées aux déplacements du personnel. Il s'agit de coupler la base de données de l'application « Check-in@work » avec la liste des hébergements du personnel qui travaille sur le chantier. Les émissions de CO2 sont alors calculées automatiquement. Le contrôle des émissions de CO2 liées au transport des matériaux est obtenu en comparant la fiche technique du produit avec ce qui était mentionné dans l'offre.

Des réunions trimestrielles avec le prestataire chargé de collecter et analyser les données relatives aux déclarations CO2 sont également menées pour s'assurer du bon respect des engagements pris par les entreprises, et au besoin, pour rectifier certaines actions et choix selon les courbes et évolutions constatées dans le reporting.

## Les résultats et impacts durables

Les avantages, environnementaux notamment, du transport fluvial sont évidents, puisqu'il est couramment admis que comparativement au charroi routier et à la tonne transportée par kilomètre, le transport fluvial génère :

- des rejets de CO2 en moyenne trois fois moins importants ;
- 3 à 6 fois moins de carburant consommé ;
- 45 fois moins de bruit ;
- Un transport 100 à 300 fois plus sécurisant.

L'utilisation de critères liés aux émissions de CO2 induit également

- des changements de comportements de l'entreprise dans le choix des méthodes d'exécution (choix du matériel et outillage, utilisation de la voie d'eau pour l'apport de matériaux et l'évacuation de gravats, terres et autres déchets valorisables), et dans les moyens de déplacement préconisés pour le personnel (covoiturage, ramassage et transport collectif, logement sur place quand nécessaire) ;
- une lutte implicite contre le travail non déclaré et la fraude sociale par le contrôle CO2 effectué par l'utilisation de l'application « Checkin@work » ;
- une meilleure appropriation des objectifs globaux (navigabilité, report modal, diminution des émissions de CO2 à la tonne transportée).

## Les enseignements

L'utilisation de critères liés aux émissions de CO2 dans les critères d'attribution, assortie de la vérification objectivable des engagements, permet d'engager un processus de réduction substantielle des émissions de CO2 sur un chantier d'infrastructures.

L'expérience montre que ces principes :

- peuvent s'appliquer à d'autres types de marchés publics ;
- suscitent un effet d'émulation et des demandes d'informations d'autres organismes publics ou parapublics wallons pour la mise en place de critères CO2.

Cet outil innovant offre également une occasion :

- de sensibiliser des entreprises sur l'impact CO2 de leur méthode de travail et sur les possibilités de réduire ces émissions.
- de communiquer une image transparente, proactive et responsable des marchés publics de travaux de l'administration wallonne.

A noter que ces critères liés aux émissions de CO2 sont combinables avec un nouvel outil innovant qui vise une réduction structurelle des émissions de CO2 : **[l'échelle de performance CO2](#)**. Celle-ci vise à concéder un avantage à une entreprise qui prend des mesures pour réduire les émissions de CO2.

## Contacts

**VANMUYSEN Christophe**

SPW Mobilité & Infrastructures

[christophe.vanmuysen@spw.wallonie.be](mailto:christophe.vanmuysen@spw.wallonie.be)



Éditrice responsable :  
Sylvie MARIQUE, Secrétaire générale - SPW  
Place Joséphine-Charlotte, 2 - 5100 Namur

Avril 2020